

Vézelay, le 22 octobre 2015

MAIRIE DE VEZELAY

Le Maire de VEZELAY

89450 VEZELAY

à

Tel : 03 86 33 24 62
Télécopie : 03 86 33 31 84
accueil@vezelay.fr

Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le
Mardi 27 octobre 2015 à 20h, salle du Conseil.

Vous trouverez, ci-joint, l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,
Hubert BARBIEUX



MAIRIE DE VEZELAY

89450 VEZELAY

Tél : 03 86 33 24 62
Télécopie : 03 86 33 31 84
accueil@vezelay.fr

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 27 OCTOBRE 2015 A 20H

Informations de Monsieur le Maire

- 1/ Décision modificative budget fonctionnement Commune 2015.
- 2/ Décision modificative budget investissement Commune 2015.
- 3/ Décision modificative budget stationnement 2015.
- 4/ Délibération autorisant le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un espace supplémentaire nécessaire à la gestion de la Maison de santé par la Communauté de Communes Avallon, Vézelay, Morvan.
- 5/ Délibération autorisant le 1^{er} adjoint à signer l'ensemble des courriers et arrêtés relatifs aux demandes d'urbanisme faites par M. Martin Barbieux.
- 6/ Délibération adoptant la révision des statuts de la Communauté de Communes Avallon, Vézelay, Morvan.
- 7/ Délibération adoptant le règlement des affouages pour la saison 2015-2016.
- 8/ Délibération autorisant l'adhésion de la Commune à la Société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (SPLAAD).
- 9/ Délibération autorisant l'adhésion de la Commune à l'Agence technique départementale, adoptant ses statuts et désignant un représentant au sein de ses instances décisionnelles.
- 10/ Délibération autorisant le Maire à solliciter les subventions nécessaires à la réfection de la toiture de la Maison Zervos au hameau de la Goulotte.
- 11/ Délibération autorisant le Maire à engager une étude diagnostic du réseau d'eau potable de la Commune et à signer tous les documents y afférent.

12/Délibération autorisant le versement par la Commune, d'une subvention en faveur du Centre d'Etudes Médiévales Saint-Germain.

13/ Délibération modifiant le temps de travail de l'Agent territorial spécialisé de l'école maternelle (A.T.S.E.M.).

14/ Validation du compte rendu du Conseil municipal de mai, 2015.

Questions diverses.

Mise au point sur la question de l'école.